

TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

GAZELCO

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

JUIN 2010

BIENTÔT LA PRÉSIDENTENCE BELGE



ET SES PRIORITÉS!

DOSSIER
P. 4



ÉDITO
Une crise peut en
éclipser une autre!
P. 3



ANALYSE
Pour une taxe
sur les transactions
financières P. 7



GAZELCO
Méfiez-vous
du « cancer social »
P. 9

L'inflation est de retour!

Elle est passée de 0,7 % en février à 1,66 % ce mois-ci. Le grand coupable, c'est le cours du pétrole qui a littéralement explosé (+ 64 % entre mars 2009 et mars 2010 et plus de 100 % de hausse par rapport à son niveau de décembre 2008). On s'attend à ce qu'une nouvelle forte poussée inflationniste soit enregistrée courant 2010, via les prix de l'énergie. Un véritable suivi des prix énergétiques en Belgique est urgent, pour les ménages et les entreprises. La FGTB demande en tout cas la création rapide et effective de l'observatoire des prix de l'énergie.

Assemblée générale

Assemblée générale des Pensionnés et Pré-pensionnés du CEPAG - Jeudi 10 juin à 14h (Accueil 13h). Participation de Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne & Administrateur du CEPAG.

Lieu : Ciney Expo, rue du Marché Couvert, 3 à 5590 Ciney.

Contact: tél. 081 265 163 - Mail: Michel.ROSENFELDT@cepag.be

PERMANENCES FISCALES

Dans un souci d'efficacité, veuillez vous munir de tous les documents nécessaires tels que:

- la carte d'identité et du code PIN;
- le carnet syndical en règle de cotisations;
- la déclaration et avertissement extrait de rôle de l'année précédente;
- l'avertissement extrait de rôle du précompte immobilier (revenu cadastral);
- les fiches de salaire et/ou pension, mutuelle, chômage;
- attestation assurance-vie, épargne-pension, ALE, libéralité;
- prêt hypothécaire;
- les congés payés;
- impôts des personnes physiques (IPP) de la commune du domicile;
- preuves des déductions diverses (rente alimentaire, économie d'énergie...);
- composition de ménage, handicap + 66 %;
- si contexte particulier, joindre les pièces y afférant.

Huy

Le mercredi 16 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h à la CGSP, rue du Neufmoustier, 8.

Centre (La Louvière)

Les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin de 9h à 11h30 à la CGSP, rue du Temple, 7.

Contact: Cde Roland Hermans.

Liège

Le mercredi 16 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h à la CGSP, Salle Yerna (2^e étage), Place St-Paul, 9-11.

Welkenraedt

Les jeudis 10 et 24 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h (Cde José Nicolaye) à la CGSP, rue de la Gare, 14.

Ce service ne concerne que les affiliés de la CGSP-Welkenraedt et est rendu **exclusivement** aux dates précitées.

IRB Bruxelles

Du lundi 7 au vendredi 11 juin de 9h à 12h à la CGSP-Bruxelles, salle B (1^{er} étage), rue du Congrès, 17-19.

DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Amicale des Pensionnés

L'Amicale organise son traditionnel voyage d'automne le samedi 11 septembre 2010.

Destination: Mariembourg – À toute vapeur.

Nombre de places limité.

Inscriptions lors des permanences les mardis de 14h à 16h.

Tél. 069 226 151

Coupe du Monde

LA BELGIQUE N'EST PAS SÉLECTIONNÉE



Une crise peut en éclipser **une autre!**

Depuis maintenant plusieurs semaines, le débat politique belge tourne inlassablement autour de « BHV » et des questions institutionnelles.

En jouant la carte communautaire, les acteurs libéraux du gouvernement occultent avantagement les maigres résultats engrangés par la droite au pouvoir et, du même coup, éclipsent les vrais problèmes qui sont économiques et sociaux. C'est aussi une aubaine pour les partis qui, en Flandre, ont basé leur fonds de commerce sur le communautaire. Que deviendront les NVA, Vlaams Belang et compagnie une fois la Belgique éclatée? Des partis de droite (et droite extrême) obligés de se partager le terrain électoral avec l'Open VLD, bien sûr!

Mais en attendant, à chaque élection, les partis « nationalistes » du nord font le plein de voix.

C'est ce que l'Open VLD a compris et, désireux de s'attirer les grâces de l'électorat, il a provoqué la crise responsable de la chute du gouvernement, seule échappatoire nationaliste à une absence de politique économique et sociale attendue par leur électorat de droite. Ce n'est pas par hasard que le MR, par la voix de sa composante FDF, fait de la surenchère communautaire pour exciter un peu plus le nord du pays et attirer les voix des francophones de Bruxelles et de sa périphérie.

Voilà ainsi les libéraux du nord, du sud et de Bruxelles sur la même longueur d'ondes malgré les nuances qu'ils apportent dans leur discours officiel: remettre le communautaire et l'institutionnel à l'agenda en éjectant le social!

Ainsi, la grave crise sociale que nous subissons en est presque reléguée au rang de fait divers. Pourtant, il faut bien le reconnaître, « BHV » ne justifie pas une crise qui risque d'exploser notre système social. En effet, il s'élève déjà des voix au nord du pays qui réclament des compensations au fait d'accorder aux francophones de la périphérie « certaines facilités ».

Il est tout simplement scandaleux que l'aile libérale du gouvernement – celle qui défend les intérêts notionnels et la réforme fiscale... en faveur des plus riches – provoque une crise d'une telle ampleur dont les conséquences pourraient mettre en péril notre sécurité sociale, donc sa sauvegarde.

La lutte contre le chômage, la privatisation des services publics, le démantèlement de la sécurité sociale ou la remise en cause des salaires, sont des objectifs qui méritent un engagement politique de grande ampleur soutenu par un véritable débat et une confrontation d'idées sur des questions sociales de première importance.

Aujourd'hui, il est de notre devoir de ne pas laisser la crise institutionnelle éclipser la crise sociale. Le dossier « BHV » ne peut accaparer l'agenda politique même s'il faut qu'il soit réglé une fois pour toutes.

Pour une alternative de gauche

En attendant, il y a d'autres priorités auxquelles il est grand temps que le gouvernement de demain s'attèle.

Voilà pourquoi d'ici au 13 juin, nous n'aurons de cesse de rappeler que les travailleurs du public comme du privé, de Wallonie, comme de Bruxelles ou de Flandre, avec ou sans emploi, méritent mieux que de voir leur situation reléguée au second plan des préoccupations politiques.

Voilà pourquoi d'ici au 13 juin, nous rappellerons que pour le monde du travail, **le seul vote utile est celui qui se porte sur une liste de gauche**, celle dont le programme reprend nos priorités politiques et sociales.

Comme notre horizon ne s'arrête pas le 13 juin, à l'issue des élections, nous resterons attentifs à ce que la formation de la future majorité ne se négocie pas sur le dos des travailleurs.



Francis Wégimont, Secrétaire général de l'IRW
Alain Lambert, Vice-président de la CGSP

Bientôt la présidence belge et ses priorités

Alors que la Belgique s'apprête pour les élections, l'Europe attend la Belgique qui doit prendre la présidence tournante le 1^{er} juillet.

En pleine préparation de Présidence européenne – une présidence se prépare un an auparavant –, le gouvernement belge a sauté! On ne polémiquera pas sur la vanité communautaire des uns ni sur la réponse pathétique des autres: décentrons le débat, visons l'Europe et les priorités de la présidence belge pour les six mois à venir. Ou plutôt les priorités qui s'imposent à une présidence belge déjà bien affaiblie.

Les enjeux de la présidence du deuxième semestre étaient nombreux: application du Traité de Lisbonne, mise en œuvre de la future stratégie EU2020, environnement, climat, sécurité et justice, élargissement...

Un vide... aspirant

Alors que la présidence est l'occasion de mettre à l'agenda et en discussion des questions plus difficiles lorsqu'un gouvernement en prend la peine, comme l'avait fait la Belgique en décembre 2001, le gouvernement s'est, ici, limité au strict minimum.

Quant au programme commun, composé en troïka – avec l'Espagne (présidence précédente) et la Hongrie

(présidence suivante) –, il est si vague, qu'il n'est d'aucun secours, d'autant qu'il est complètement dépassé par l'actualité des dernières semaines.

Une présidence « cocooning »

Avec le Traité de Lisbonne, la présidence tournante aurait cependant dû voir ses priorités recentrées sur les enjeux internes puisque les questions de politique extérieure et de défense relèvent désormais du Haut représentant de l'UE. Mais coincée entre le Conseil européen et son président pro-actif, l'ancien Premier ministre belge, Herman Van Rompuy, l'eurogroupe présidé par le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker et la Banque



Centrale européenne, il est difficile de croire que la Belgique puisse faire sa place au vu de notre contexte politique interne. Tout au plus pourra-t-elle, comme le remarque un ministre du gouvernement démissionnaire, jouer en toute impartialité le rôle de « médiateur ». En fait, c'est désormais le Conseil européen, où la droite est nettement majoritaire, qui mène la danse sur les questions socio-économiques.

Van Rompuy mène la danse

Herman Van Rompuy a en effet pris les rênes des destinées européennes, convoquant Conseils européens (la réunion des chefs d'État de l'UE) sur Conseils européens depuis décembre dernier, pour gérer la crise grecque, devenue la crise de l'euro. Alors, s'il faut chercher le programme européen des six mois à venir, ne le cherchez pas ailleurs. Le Conseil européen a été on

ne peut plus clair le 10 mai dernier : « le Conseil est fermement déterminé à assurer la viabilité budgétaire et le renforcement de la croissance économique dans tous les États membres et convient donc que *les plans d'assainissement budgétaire et de réforme structurelle seront accélérés, dans les cas où cela se justifie*. Par conséquent, nous saluons et soutenons sans réserve l'engagement du Portugal et de l'Espagne d'arrêter de nouvelles mesures d'assainissement importantes en 2010 et 2011 et de les présenter au Conseil Ecofin du 18 mai. La Commission procédera en juin, dans le cadre de la procédure de déficit excessif, à une évaluation visant à déterminer si ces mesures sont suffisantes !

Il s'agit ni plus ni moins d'un appel à l'accélération des réformes nationales, et surtout à la réduction des dépenses publiques, que même l'OCDE conseillait de ne pas diminuer trop

vite au risque d'aggraver la crise. Car le renflouement des caisses grecques est assorti de conditions sévères, principalement une cure d'austérité générale et un amaigrissement conséquent des dépenses publiques. Mi-mai, le Fonds monétaire international avertissait que le temps des réformes est venu pour tous les pays de l'Union européenne car leurs perspectives de croissance sont médiocres, tout en se disant prêt à aider si nécessaire.

Tous Grecs mais pas tous solidaires...

La première des priorités va donc être de gérer la crise de la zone euro. Car si des décisions n'ont pas cessé d'être prises depuis plusieurs mois, elles sont toujours en retard d'une guerre et précédées de déclarations fracassantes sur le respect des traités et du pacte de stabilité et de croissance. Gageons que les marchés ne rentreront pas dans le rang

PAPA AUSSI EST SOLIDAIRE



L'EUROPE CONTRE LA MONTÉE DES EAUX



de sitôt et vont continuer leurs petits jeux de va-et-vient, avec spéculations et profits à la clé. L'Europe a trop longtemps tergiversé et craint de retrouver ses manches, laissant s'embourber les obligations grecques dans le marché spéculatif!

L'aide à la Grèce n'a ainsi été mise en œuvre que très tardivement, et principalement pour éviter la contagion aux autres États membres. Le Conseil européen visait délibérément l'Espagne et le Portugal, mais l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni sont aussi vulnérables. Cette activation du programme de soutien à la Grèce n'est dès lors pas la manifestation d'une solidarité européenne retrouvée; le Conseil européen l'a décidée contraint et forcé par la chute de l'euro et n'a qu'un but prioritaire: stabiliser la zone euro. Qui plus est, les États membres qui prêtent à la Grèce empruntent à des taux peu élevés, autour de 2 % compte tenu de leur niveau de confiance sur les marchés (évalué par une cotation des agences de notation actuellement favorable AAA), tandis que la Grèce devra les rembourser au taux fixé par le Conseil européen de 5 %. Les vrais bénéficiaires de cette opération sont les banques (encore!) et les pays prêteurs mais certainement pas les citoyens grecs.

Ajoutons à cela que ce programme de soutien à la Grèce et le nouveau

mécanisme de soutien aux États membres en difficulté de 750 milliards sont conditionnés, d'une part, à un plan d'austérité drastique, aux conditions du FMI dont on connaît la dureté envers les services publics et, d'autre part, au « *ferme engagement d'accélérer l'assainissement budgétaire, dans les cas où cela se justifie* »...



La première crise avait été financière, la seconde budgétaire, la prochaine bataille sera économique et sociale. Deux notions totalement oubliées dans les plans actuels. Les plans de rigueur et d'austérité se multiplient déjà dans les États membres de l'Union: la Grèce, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Roumanie, l'Irlande ont tous annoncé des réductions drastiques de leurs budgets et principalement des coupes sévères dans les services publics!

La lutte contre les marchés s'est acquise à un prix lourd pour l'économie que paie actuellement le travailleur. Nous n'avons pas fini de nous mobiliser... ■

Un dossier phare avéré: le climat

Au-delà de la priorité d'actualité qui s'est imposée à l'agenda, le dossier phare de la présidence belge, tel qu'annoncé par le programme des priorités de la présidence belge de l'Union européenne, est le climat. Après l'échec de la conférence de Copenhague et en vue de la conférence de Cancun en décembre prochain, la Belgique joue une grande part de sa crédibilité internationale en menant la délégation européenne lors de cette grand-messe environnementale. Il s'agit de montrer que les engagements pris par l'Europe à Copenhague sont non seulement tenus mais aussi rapidement réalisés, afin d'ouvrir la conférence dans un climat de confiance: les pays en développement attendent que les pays les plus responsables des gaz à effet de serre passent à l'action. Le temps des textes juridiques et déclarations politiques est en effet révolu, il faut passer aux actions concrètes. C'est par ce biais que l'Union européenne gagnera en crédibilité, en capacité de leadership et de consensus, bien plus qu'en revenant avec des approches conceptuelles et des discussions juridiques abscones. Si seulement ces beaux principes énoncés par le ministre belge du Climat et de l'Énergie étaient enfin appliqués à la politique socio-économique européenne!



www.borzee.be

Centre Nature de Borzée

Hameau de Borzée 4 - 6980 La Roche-en-Ardenne Tel. 084 41 17 87 - Fax. 084 41 23 03 - reservation@borzee.be
Réduction pour tous les affiliés de la CGSP sur présentation de la preuve d'affiliation.



Pour une taxe sur les transactions financières

Une taxe de 0,05 % sur les transactions financières spéculatives pourrait rapporter plus de 500 milliards d'euros dès 2011, dont 2,7 milliards d'euros rien qu'en Belgique. C'est ce que réclame la FGTB pour financer un plan de relance de l'emploi.

Selon un récent rapport adressé au Parlement européen par un groupe d'économistes, le volume annuel des transactions financières internationales est évalué à 70 fois le PIB mondial, soit de l'ordre de 3 millions de milliards d'euros! Seuls 2 % de ces transactions financières se rapportent à des échanges de biens et services, autrement dit à l'économie réelle, le reste consistant pour l'essentiel en produits dérivés.

Ces produits dérivés (88 % des transactions financières au niveau mondial) se sont vus reconnaître par les marchés une valeur distincte des actifs qu'ils étaient censés couvrir, avant de devenir l'instrument privilégié de spéculateurs sans scrupule.

Les marchés financiers, dont la raison d'être était de faire se rencontrer l'offre et la demande de capitaux, ont ainsi fait éclore une gigantesque bulle spéculative, détachée de tout ancrage économique réel. C'est ce système qui est à l'origine de la crise profonde que nous vivons.

L'argent pour l'argent

D'un coin à l'autre du globe, des masses monétaires titanesques sont ainsi déplacées au gré des spéculateurs, provoquant des conséquences terribles sur l'économie réelle. Les hedge funds, ou fonds spéculatifs, véritables armes

de spéculation massive ont ainsi pu lourdement spéculer sur l'affaiblissement des finances publiques d'un État comme la Grèce.

Les spéculateurs, fuyant le marché devenu moribond des subprimes, ont massivement déplacé leurs capitaux sur les marchés du pétrole et des denrées alimentaires, créant une flambée des prix du pétrole et du blé. Leur action irresponsable a aussitôt entraîné une augmentation de 10 % du nombre d'êtres humains souffrant de la faim alors que les 25 milliards de dollars de rétributions distribués en 2009 par les hedge funds permettraient, d'après la FAO, de faire disparaître la faim dans le monde!

Non seulement il va falloir remettre de l'ordre dans tout ça en réglementant les marchés financiers, mais il va falloir que ceux-ci réparent les dégâts qu'ils ont occasionnés. L'OCDE annonce une reprise lente sans création d'emplois et les États qui ont aidé les banques ont dû s'endetter. Ils n'ont donc pas les moyens de mener des politiques de relance efficaces. Or l'argent existe ; il faut qu'il soit redirigé vers l'économie et la création d'emplois.

Une taxe minimale sur les transactions financières est une des solutions en discussion.

Pour les champions des allers-retours spéculatifs à court terme sur les marchés des changes, des dérivés, des matières premières ou des denrées alimentaires, l'impact sera suffisamment significatif pour que l'on puisse nourrir les caisses publiques et dissuader la spéculation.

Pour être efficace, il est bien entendu hautement préférable que le champ

d'application du dispositif soit mondial. Une telle taxe pourrait rapporter 1 % du PIB mondial, soit près de 500 milliards d'euros. Rien qu'en Europe, son rendement s'élèverait à 200 milliards d'euros environ.

Les chefs des groupes politiques du Parlement européen réunis en session à Strasbourg se sont tous prononcés, le 18 mai, en faveur d'une taxe sur les transactions financières, même si le sujet divise encore les conservateurs du Parti Populaire Européen.

Même le FMI le dit...

Le Fonds monétaire international (FMI) s'est aussi penché sur la question et est arrivé à la même conclusion. Il propose au G20 regroupant les 20 pays les plus riches du monde, de prélever deux types de taxes sur les transactions financières.

La première, baptisée « Financial Stability Contribution » (FSC), ou taxe sur les institutions financières, pondérée en fonction des risques pris par celles-ci, servirait à alimenter un fonds de garantie en cas de nouvelles banqueroutes et à compenser éventuellement l'aide apportée par les États au sauvetage des banques.

La seconde, baptisée « Financial Activities Tax » (FAT), de 0,2 à 0,4 % du PIB, serait prélevée sur les profits et les rémunérations de l'ensemble du secteur financier, assureurs et fonds spéculatifs compris pour alimenter les budgets généraux des États.

Le sujet sera à l'agenda du G20 qui se réunit les 26 et 27 juin au Canada.

La crise financière a déjà provoqué la perte de sept millions d'emplois en Europe. Ce sont les spéculateurs qui ont causé cette crise, c'est donc à eux de payer la note! ■





Interrégionale de Bruxelles

Bruxelles définit ses priorités

Le 1^{er} mai bruxellois a été l'occasion de resserrer les rangs au sein des forces socialistes de la capitale et de rappeler que les véritables enjeux pour les citoyens et les travailleurs de la Région sont l'emploi, la formation, le logement, etc. Dans la perspective des tout prochains congrès statutaires, la FGTB de Bruxelles a rappelé ses priorités.

Cette année comme les précédentes, la fête du travail a réuni quelque dix mille personnes autour de la place Rouppe, au centre de Bruxelles. Ce fut l'occasion d'un rassemblement des forces de gauche autour d'un concert gratuit aux accents multiculturels.

Juste avant les festivités, un meeting sur le thème de *l'action syndicale à Bruxelles au tournant 2010* s'était déroulé, devant un parterre de militants, dans l'auditorium de la CGSP, place Fontainas.



Jef Baeck, président de la Fédération des mutualités socialistes du Brabant (FMSB) a placé son intervention sous le signe de la crise économique et sociale pour fustiger les libéraux du nord et du sud du pays pour leur responsabilité dans la chute du gouvernement et de rappeler l'importance toute relative du problème institutionnel causé par la non scission de l'arrondissement électoral de BHV à un moment où les véritables enjeux politiques sont de nature socioéconomique. Dans le contexte de crise économique et politique que nous traversons, le financement de la sécurité sociale fédérale demeure la priorité absolue. Une régionalisation de la Sécu ne serait favorable à aucune des

parties. Et le président des mutualités de s'indigner du jeu des banques qui, après avoir été secourues par l'État, n'assument que difficilement leur rôle de prêteur, plus préoccupées par le maintien des méthodes du passé que par le souci de contribuer à la relance. En fait, les banques sont en train de refaire du profit sur le dos des entreprises et des particuliers. Ce qui conforte toute la pertinence de la volonté de régulation ainsi que de l'idée de créer une grande banque publique qui ferait figure de référence parmi les institutions financières.

C'est ensuite le bourgmestre de Bruxelles, Freddy Thielemans, qui a plaidé pour une approche plus universaliste et pragmatique de la politique, de manière à ce qu'elle soit en phase avec les véritables enjeux, ceux qui touchent les citoyens dans leur quotidien, mais également ceux qui participent à l'intérêt collectif, notamment au travers de services publics correctement financés et organisés pour pouvoir rencontrer leurs missions et assurer la solidarité.

Enfin, c'est le secrétaire général de la FGTB de Bruxelles, Philippe Van Muylder, qui est monté à la tribune pour rebondir sur les propos des deux premiers intervenants et dresser le constat des spécificités bruxelloises. Premier

pôle économique du pays la Région a son rôle à tenir sans pour autant en avoir les moyens. En effet, avec l'augmentation de sa population, mais également son statut de capitale belge et européenne, la Région de Bruxelles-Capitale doit assumer toujours plus de services qu'elle doit financer avec des ressources propres qui s'amenuisent d'année en année. En cause : une paupérisation croissante due à un taux de chômage élevé et à la hausse des prix de l'immobilier qui engendrent une baisse des recettes de l'impôt sur le revenu des habitants.

Nous en appelons donc à la reconstruction de l'État social de service public qui garantisse une plus juste redistribution des richesses et permette ainsi de réduire les inégalités sociales. Pour y parvenir, il est indispensable de refinancer notre Région à hauteur de 500 millions d'euros par an! Sans cela, Bruxelles, déjà étranglée, va droit dans le mur.

Voilà les défis que nous défendrons lors des prochains congrès statutaires où nous mettrons en avant **un modèle de développement qui soit à la fois juste, durable et soucieux de la défense et du bien-être des travailleurs. C'est-à-dire basé sur la solidarité assurée au travers de nos services publics.**

Tel est l'enjeu des congrès à venir, tel est le seul et véritable enjeu des prochaines élections!

Jean-Pierre Knaepenbergh,
Secrétaire général IRB-BIG

www.cgsp-acod-bru.be



Méfiez-vous du « cancer social »

On vous en parlait déjà dans l'édito GAZELCO du mois passé, le système des **évaluations** est devenu la gangrène du monde du travail !

Bon nombre d'entreprises y ont recours pour instaurer la peur et encourager l'individualisme.

Ce fléau (qui, ceci dit, touche autant les employés que les cadres ...) vise à instaurer un perpétuel esprit de compétition et à « déshumaniser » de plus en plus.

Ceci entraîne bien souvent souffrances et frustrations chez les travailleurs qui attendent au contraire de la **reconnaissance** sur la qualité de leur travail, une rétribution morale somme toute essentielle...

Dans les pages qui suivent, vous trouverez encore un exemple flagrant des dérives que les « évaluations » peuvent provoquer envers nos jeunes collègues « Nouvelles Conditions de Travail », ce « cancer social » étant particulièrement subjectif, malsain, injuste, discriminatoire et source de harcèlement moral.

Raison de plus pour se méfier d'une maladie qui peut vous être fatale ! ■

Bruxelles, le 10 mai 2010

MAXI-INFO GAZELCO

Menace sur l'emploi des NCT* !

Suite aux récentes prises de positions patronales unilatérales dans un des Conseils d'Entreprise d'Electrabel, la mise en garde de GAZELCO sur la performance et le système d'évaluation était bel et bien fondée (voir notre info du 27/1/2010).

En effet, ces nouvelles pratiques intolérables et inacceptables doivent être dénoncées :

- notions d'agents basse performance... de potentiel limité... de cas médicaux... de manque de volonté... d'attitude négative... de refus de travail ...
- par la suite, principe de « **Feu orange** » qui servirait à redéfinir des nouveaux objectifs, d'exiger des résultats rapides, etc. ...
- Au final, notion de « **Feu rouge** » qui aboutirait clairement au licenciement : C4 !

En cas de problème, les conventions sectorielles prévoient des mesures d'accompagnement (formation, coaching, réorientation, etc.) et à communiquer clairement avec le travailleur ainsi que les organisations syndicales.

Malgré cet engagement, plusieurs agents ont reçu un courrier avec des notions de prestations insuffisantes, de contrôles plus pointus, de suivis mensuels, de menace de perte de fonction, de réorientations et même menacés de licenciement. Rappelons nos positions :

- GAZELCO dénonce le fait de travailler avec des classements ou des budgets pour l'attribution de scores d'évaluation et de pourcentages ;
- Pour GAZELCO un travailleur NCT* doit recevoir le pourcentage réel d'augmentation salariale, sans manipulation ;
- GAZELCO déconseille de signer tout document d'évaluation (reconnaissance d'objectifs, engagements individuels, etc.). Vous avez le droit de vous faire accompagner de vos délégués.
- **Le « niveau 1 » est une affabulation patronale.** Le minimum sectoriel doit être le « niveau 2 » ;
- GAZELCO est d'avis de revenir à un système d'**augmentation salariale barémique récurrente et équitable** pour tous « Anciens et Nouveaux Statuts ».

Nous défendons vos droits, nous demandons votre soutien et le cas échéant votre mobilisation.

Une fois encore... Notre force, c'est Vous !

Fraternellement.

Le Secrétariat Fédéral GAZELCO

NCT* = « Agent Nouvelles Conditions de Travail » • ACT* = « Agent Anciennes Conditions de Travail »

BARÈME PARITAIRE NATIONAL DES EMPLOYÉS DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

applicable à partir du 1/5/2010

Coefficient multiplicateur d'indexation : 1,1193 (*)

MONTANTS AU COEFFICIENT CI - DESSOUS :

S.F. GAZELCO

-du forfait d'index ancien : 131,37

ANCIENNETÉ 1 EURO = 40,3399 FEB

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32
	1,00	1,04	1,08	1,12	1,16	1,20	1,23	1,26	1,29	1,32	1,35	1,38	1,41	1,44	1,47	1,50	1,52	1,54	1,56	1,58	1,60	1,62
C 2	2,10	3197,14	3325,03	3452,92	3580,80	3708,69	3836,57	3964,46	4092,34	4220,23	4348,11	4476,00	4603,89	4731,78	4859,66	4987,54	5115,43	5243,32	5371,20	5499,09	5626,97	5754,86
L 3	1,97	2999,23	3119,19	3239,16	3359,13	3479,10	3599,07	3719,04	3839,01	3958,98	4078,95	4198,93	4318,91	4438,88	4558,84	4678,79	4798,78	4918,76	5038,75	5158,74	5278,72	5398,71
A 4	1,85	2816,53	2929,19	3041,85	3154,52	3267,18	3379,84	3492,50	3605,16	3717,82	3830,48	3943,14	4055,81	4168,47	4281,13	4393,79	4506,45	4619,11	4731,77	4844,43	4957,09	5069,75
A 4	1,74	2649,06	2755,02	2860,99	2966,95	3072,91	3178,87	3284,83	3390,79	3496,76	3602,72	3708,68	3814,64	3920,60	4026,56	4132,52	4238,48	4344,44	4450,40	4556,36	4662,32	4768,28
S 5	1,64	2496,82	2596,69	2696,56	2796,44	2896,31	2996,18	3096,05	3195,92	3295,80	3395,67	3495,54	3595,42	3695,29	3795,16	3895,03	3994,91	4094,78	4194,65	4294,52	4394,40	4494,27
S 6	1,56	2375,02	2470,02	2565,02	2660,02	2755,02	2850,03	2945,03	3040,03	3135,03	3230,03	3325,03	3420,03	3515,03	3610,03	3705,03	3800,03	3895,03	3990,03	4085,03	4180,03	4275,03
E 7	1,50	2283,67	2375,02	2466,37	2557,72	2649,06	2740,41	2831,76	2923,11	3014,45	3105,80	3197,14	3288,49	3379,84	3471,18	3562,53	3653,88	3745,23	3836,57	3927,92	4019,27	4110,62
S 8	1,45	2207,55	2295,85	2384,16	2472,46	2560,76	2649,06	2737,36	2825,66	2913,97	3002,27	3090,57	3178,87	3267,17	3355,48	3443,78	3532,08	3620,38	3708,68	3796,98	3885,28	3973,58
S 9	1,40	2131,43	2216,69	2301,94	2387,20	2472,46	2557,72	2643,00	2728,26	2813,51	2898,77	2984,03	3069,28	3154,54	3239,79	3325,05	3410,31	3495,57	3580,83	3666,09	3751,35	3836,61
A 10	1,35	2055,31	2137,52	2219,73	2301,94	2384,16	2466,37	2548,58	2630,79	2713,00	2795,21	2877,42	2959,63	3041,84	3124,05	3206,26	3288,47	3370,68	3452,89	3535,10	3617,31	3699,52
C 11	1,30	1979,18	2058,35	2137,52	2216,69	2295,85	2375,02	2454,19	2533,36	2612,52	2691,69	2770,86	2849,03	2928,20	3007,37	3086,54	3165,71	3244,88	3324,05	3403,22	3482,39	3561,56
C 12	1,25	1903,06	1979,18	2055,31	2131,43	2207,55	2283,67	2360,00	2436,12	2512,24	2588,36	2664,48	2740,60	2816,72	2892,84	2968,96	3045,08	3121,20	3197,32	3273,44	3349,56	3425,68
E 13	1,20	1826,94	1900,02	1973,09	2046,17	2119,25	2192,33	2265,41	2338,49	2411,56	2484,64	2557,72	2630,80	2703,88	2776,96	2850,04	2923,12	2996,20	3069,28	3142,36	3215,44	3288,52
S 14	1,15	1750,82	1820,85	1890,88	1960,91	2030,95	2100,98	2171,02	2241,05	2311,08	2381,12	2451,15	2521,18	2591,22	2661,25	2731,29	2801,32	2871,35	2941,38	3011,42	3081,45	3151,48
	1,00	1522,45	1583,35	1644,25	1705,14	1766,04	1826,94	1887,84	1948,74	2009,63	2070,53	2131,43	2192,33	2253,23	2314,12	2375,02	2435,92	2496,82	2557,72	2618,62	2679,52	2740,42

(*) Correspondant au niveau 1,1193 de l'index quadrimestriel santé
du mois de 1/5 2010 Basis - Base 2004 = 100

BARÈME EFEGTRABEL

EVOLUTION SALARIALE nouveaux engagés 01-01-2002

Anc.	14 - 13		12 - 11		10		9		8		7		6 - 5		4 - 3		2 - 1		
	HA1	HA2	HB1	HB2	G1	G2	F1	F2	F3	E1	E2	D1	D2	C1	C2	B1	B2	A1	A2
40	2105,45	2526,54	2147,56	2577,07	2233,89	2680,68	2370,17	2844,21	2532,75	3039,31	3273,33	2727,78	3273,33	2951,71	3542,07	3223,86	3868,65	3565,91	4279,11
39	2105,45	2526,54	2147,56	2577,07	2233,89	2680,68	2370,17	2844,21	2532,75	3039,31	3273,33	2727,78	3273,33	2951,71	3542,07	3223,86	3868,65	3565,91	4279,11
38	2105,45	2526,54	2147,56	2577,07	2233,89	2680,68	2370,17	2844,21	2532,75	3039,31	3273,33	2727,78	3273,33	2951,71	3542,07	3223,86	3868,65	3565,91	4279,11
37	2105,45	2526,54	2147,56	2577,07	2233,89	2680,68	2370,17	2844,21	2532,75	3039,31	3273,33	2727,78	3273,33	2951,71	3542,07	3223,86	3868,65	3565,91	4279,11
36	2105,45	2526,54	2147,56	2577,07	2233,89	2680,68	2370,17	2844,21	2532,75	3039,31	3273,33	2727,78	3273,33	2951,71	3542,07	3223,86	3868,65	3565,91	4279,11
35	2105,45	2525,96	2147,56	2576,42	2233,89	2680,04	2370,17	2843,59	2532,75	3038,64	3272,61	2727,78	3272,61	2951,71	3541,22	3223,86	3867,78	3565,91	4278,12
34	2105,45	2525,96	2147,56	2576,42	2233,89	2680,04	2370,17	2843,59	2532,75	3038,64	3272,61	2727,78	3272,61	2951,71	3541,22	3223,86	3867,78	3565,91	4278,12
33	2105,45	2500,95	2147,56	2551,08	2233,89	2653,50	2370,17	2815,44	2532,75	3008,55	3240,21	2727,78	3240,21	2951,71	3506,16	3223,86	3829,49	3565,91	4235,76
32	2105,45	2500,95	2147,56	2551,08	2233,89	2653,50	2370,17	2815,44	2532,75	3008,55	3240,21	2727,78	3240,21	2951,71	3506,16	3223,86	3829,49	3565,91	4235,76
31	2105,45	2476,19	2147,56	2525,74	2233,89	2627,23	2370,17	2787,56	2532,75	2978,76	3208,13	2727,78	3208,13	2951,71	3471,45	3223,86	3791,57	3565,91	4193,82
30	2105,45	2476,19	2147,56	2525,74	2233,89	2627,23	2370,17	2787,56	2532,75	2978,76	3208,13	2727,78	3208,13	2951,71	3471,45	3223,86	3791,57	3565,91	4193,82
29	2105,45	2451,67	2147,56	2500,83	2233,89	2601,22	2370,17	2759,96	2532,75	2949,27	3176,37	2727,78	3176,37	2951,71	3437,08	3223,86	3754,03	3565,91	4152,30
28	2105,45	2451,67	2147,56	2500,83	2233,89	2601,22	2370,17	2759,96	2532,75	2949,27	3176,37	2727,78	3176,37	2951,71	3437,08	3223,86	3754,03	3565,91	4152,30
27	2105,45	2427,40	2147,56	2475,92	2233,89	2575,47	2370,17	2732,63	2532,75	2920,07	3144,92	2727,78	3144,92	2951,71	3403,05	3223,86	3716,86	3565,91	4111,19
26	2105,45	2427,40	2147,56	2475,92	2233,89	2575,47	2370,17	2732,63	2532,75	2920,07	3144,92	2727,78	3144,92	2951,71	3403,05	3223,86	3716,86	3565,91	4111,19
25	2105,45	2403,37	2147,56	2451,44	2233,89	2549,97	2370,17	2705,57	2532,75	2891,16	3113,78	2727,78	3113,78	2951,71	3369,36	3223,86	3680,06	3565,91	4070,49
24	2105,45	2403,37	2147,56	2451,44	2233,89	2549,97	2370,17	2705,57	2532,75	2891,16	3113,78	2727,78	3113,78	2951,71	3369,36	3223,86	3680,06	3565,91	4070,49
23	2105,45	2379,57	2147,56	2427,17	2233,89	2524,72	2370,17	2678,78	2532,75	2862,53	3082,95	2727,78	3082,95	2951,71	3336,00	3223,86	3643,62	3565,91	4030,19
22	2105,45	2379,57	2147,56	2427,17	2233,89	2524,72	2370,17	2678,78	2532,75	2862,53	3082,95	2727,78	3082,95	2951,71	3336,00	3223,86	3643,62	3565,91	4030,19
21	2105,45	2356,01	2147,56	2403,12	2233,89	2499,72	2370,17	2652,26	2532,75	2834,19	3052,43	2727,78	3052,43	2951,71	3302,97	3223,86	3607,54	3565,91	3990,29
20	2105,45	2356,01	2147,56	2403,12	2233,89	2499,72	2370,17	2652,26	2532,75	2834,19	3052,43	2727,78	3052,43	2951,71	3302,97	3223,86	3607,54	3565,91	3990,29
19	2105,45	2309,81	2147,56	2356,08	2233,89	2450,71	2370,17	2600,25	2532,75	2778,62	2992,58	2727,78	2992,58	2951,71	3238,21	3223,86	3536,80	3565,91	3912,05
18	2105,45	2309,81	2147,56	2356,08	2233,89	2450,71	2370,17	2600,25	2532,75	2778,62	2992,58	2727,78	2992,58	2951,71	3238,21	3223,86	3536,80	3565,91	3912,05
17	2105,45	2264,52	2147,56	2309,91	2233,89	2402,66	2370,17	2549,26	2532,75	2724,14	2933,90	2727,78	2933,90	2951,71	3174,72	3223,86	3467,45	3565,91	3835,34
16	2095,32	2264,52	2137,21	2309,90	2223,14	2402,66	2358,73	2549,26	2520,55	2724,14	2714,67	2714,67	2933,90	2937,51	3174,72	3208,34	3467,45	3548,76	3835,34
15	2074,57	2220,12	2116,05	2264,60	2201,13	2355,55	2335,38	2499,27	2495,59	2670,73	2687,79	2687,79	2876,37	2908,43	3121,47	3176,57	3399,46	3513,62	3760,14
14	2054,03	2220,12	2095,10	2264,59	2179,34	2355,55	2312,26	2499,27	2470,88	2670,73	2661,18	2661,18	2876,37	2879,63	3112,47	3145,12	3399,46	3478,83	3760,14
13	2033,69	2176,59	2074,36	2220,19	2157,76	2309,36	2289,37	2450,26	2446,42	2618,36	2634,83	2634,83	2819,97	2851,12	3051,44	3113,98	3332,80	3444,39	3686,41
12	2013,55	2176,59	2053,82	2220,18	2136,40	2309,36	2266,70	2450,26	2422,20	2618,36	2608,74	2608,74	2819,97	2822,89	3051,44	3083,15	3332,80	3410,29	3686,41
11	1993,61	2133,91	2033,49	2176,65	2115,25	2264,08	2244,26	2402,22	2398,22	2567,02	2582,91	2582,91	2764,68	2794,94	2991,61	3052,62	3267,45	3376,52	3614,13
10	1973,87	2133,91	2013,36	2176,64	2094,31	2264,08	2222,04	2402,22	2374,48	2567,02	2557,34	2557,34	2764,68	2767,27	2991,61	3022,40	3267,45	3343,09	3614,13
9	1954,33	2071,76	1993,43	2113,24	2073,57	2198,14	2200,04	2332,25	2350,97	2492,25	2532,02	2532,02	2684,16	2739,87	2904,48	2992,48	3172,28	3307,99	3506,86
8	1934,98	2051,25	1973,69	2092,31	2053,04	2176,38	2178,26	2309,16	2327,69	2467,57	2506,95	2506,95	2657,58	2712,74	2875,72	2962,85	3140,87	3279,22	3474,12
7	1915,82	1991,50	1954,15	2031,34	2032,71	2112,98	2156,69	2241,90	2304,64	2395,70	2482,13	2482,13	2580,17	2685,88	2791,96	2933,51	3049,39	3244,77	3372,93
6	1896,85	1971,78	1934,80	2011,22	2012,58	2092,07	2135,34	2219,70	2281,82	2371,98	2457,55	2457,55	2554,62	2659,29	2764,32	2904,47	3019,20	3212,64	3339,53
5	1859,66	1914,35	1896,86	1952,63	1973,12	2031,14	2093,47	2155,05	2237,08	2302,89	2409,36	2409,36	2480,21	2607,15	2683,81	2847,52	2931,26	3149,65	3242,26
4	1823,20	1895,40	1859,67	1933,31	1934,43	2011,03	2052,42	2133,71	2193,22	2280,09	2362,12	2362,12	2455,65	2556,03	2657,24	2791,69	2902,24	3087,89	3210,16
3	1787,45	1822,50	1823,21	1858,94	1896,50	1933,68	2012,18	2051,64	2150,22	2192,39	2315,80	2315,80	2361,20	2505,91	2555,04	2736,95	2790,62	3027,34	3086,69
2	1752,40	1786,76	1787,46	1822,49	1859,31	1895,76	1972,73	2011,41	2108,06	2149,40	2270,39	2270,39	2314,90	2456,77	2504,94	2683,28	2735,90	2967,98	3026,17
1	1718,04	1718,04	1752,41	1752,41	1822,85	1822,85	1934,05	1934,05	2066,73	2066,73	2225,87	2225,87	2225,87	2408,60	2408,60	2630,67	2630,67	2909,78	2909,78
0	1684,36	1684,36	1718,05	1718,05	1787,11	1787,11	1896,13	1896,13	2026,20	2026,20	2182,22	2182,22	2182,22	2361,38	2361,38	2579,09	2579,09	2852,73	2852,73

x1: Norme garantie 1,1193 (*) x2: Norme + possible tous les 2 ans
 (*) correspondant au niveau de l'index quadrimestriel santé du mois de 01/052010 base 2004 CCT 2007

Tableau comparatif établi à l'ancienneté maximale

forfait d'index ancien 131,37

index 1,1193

01/05/2010

BASE 2004

BAREME PARITAIRE		BAREME EFETRABEL		PERTE	TRAITEMENT ANNUEL €		PERTE ANNUELLE		
classe	€	Echelle	€	MENSUELLE	PARITAIRE	EFETRABEL	€	%	FB
1	5310,74	A	3565,91	-1744,83	82196,16	49637,47	32558,69	-39,61%	1 313 414
2	4990,12	A	3565,91	-1424,21	77363,36	49637,47	27725,89	-35,84%	1 118 460
3	4694,15	B	3223,86	-1470,29	72902,12	44876,13	28025,99	-38,44%	1 130 566
4	4422,85	B	3223,86	-1198,99	68812,73	44876,13	23936,60	-34,79%	965 600
5	4176,21	C	2951,71	-1224,50	65095,05	41087,8	24007,25	-36,88%	968 450
6	3978,90	C	2951,71	-1027,19	62120,94	41087,8	21033,14	-33,86%	848 475
7	3830,92	D	2727,78	-1103,14	59890,39	37970,7	21919,69	-36,60%	884 238
8	3707,60	E	2532,75	-1174,85	58031,55	35255,88	22775,67	-39,25%	918 768
9	3584,29	F	2370,17	-1214,12	56172,87	32992,77	23180,10	-41,27%	935 083
10	3460,97	G	2233,89	-1227,08	54314,03	31095,75	23218,28	-42,75%	936 623
11	3337,65	HB1 - HB2	2147,56	-1190,09	52455,19	29894,04	22561,15	-43,01%	910 115
12	3214,33	HB1 - HB2	2147,56	-1066,77	50596,35	29894,04	20702,31	-40,92%	835 129
13	3091,01	HA1 - HA2	2105,45	-985,56	48737,51	29307,86	19429,65	-39,87%	783 790
14	2967,69	HA1 - HA2	2105,45	-862,24	46878,67	29307,86	17570,81	-37,48%	708 805

Tableau comparatif établi à l'ancienneté zéro

forfait d'index ancien 131,37

index 1,1193

01/05/2010

BASE 2004

BAREME PARITAIRE		BAREME EFETRABEL		PERTE	TRAITEMENT ANNUEL €		PERTE ANNUELLE		
classe	€	Echelle	€	MENSUELLE	PARITAIRE	EFETRABEL	€	%	FB
1	3328,51	A	2852,73	-475,78	52317,42	39710	12607,42	-24,10%	508 582
2	3130,60	A	2852,73	-277,87	49334,26	39710	9624,26	-19,51%	388 242
3	2947,90	B	2579,09	-368,81	46580,37	35900,93	10679,44	-22,93%	430 808
4	2780,43	B	2579,09	-201,34	44056,04	35900,93	8155,11	-18,51%	328 976
5	2628,19	C	2361,38	-266,81	41761,28	32870,41	8890,87	-21,29%	358 657
6	2506,39	C	2361,38	-145,01	39925,36	32870,41	7054,95	-17,67%	284 596
7	2415,04	D	2182,22	-232,82	38548,41	30376,5	8171,91	-21,20%	329 654
8	2338,92	E	2026,20	-312,72	37401,03	28204,7	9196,33	-24,59%	370 979
9	2262,80	F	1896,13	-366,67	36253,65	26394,13	9859,52	-27,20%	397 732
10	2186,68	G	1787,11	-399,57	35106,27	24876,57	10229,70	-29,14%	412 665
11	2110,55	HB1 - HB2	1718,05	-392,50	33958,74	23915,26	10043,48	-29,58%	405 153
12	2034,43	HB1 - HB2	1718,05	-316,38	32811,36	23915,26	8896,10	-27,11%	358 868
13	1958,31	HA1 - HA2	1684,36	-273,95	31663,98	23446,29	8217,69	-25,95%	331 501
14	1882,19	HA1 - HA2	1684,36	-197,83	30516,60	23446,29	7070,31	-23,17%	285 216

Traitement mensuel paritaire y inclus le forfait d'index ancien.

Traitement annuel paritaire = (traitement mensuel x 15,0733) + ((2 primes fixes + double pécule sur 2 primes fixes) x index mois)

Traitement annuel efetrabel = traitement mensuel x 13,92

Réflexion! Le client roi, tyran ou esclave ?

Robots de cuisine de plus en plus « intelligents », domotique, GSM polyvalents, TV full HD, MP3, MP4, électronique embarquée dans la voiture, assistance au parking, GPS, etc. Après avoir révolutionné le travail, les nouvelles technologies ont envahi notre vie quotidienne et l'ont radicalement changée. Au cœur de cette révolution électronique: les technologies de la communication, internet en tête.

Il va de soi que ces technologies ont aussi touché nos modes de consommation; grâce à Internet, on peut – sans sortir le nez de chez soi – gérer son compte, investir, boursicoter, lire le journal, tout acheter et vendre en ligne, se faire livrer courses et pizzas, réserver ses billets de cinéma, de train, tram, bus, avion et faire le check in « on line ».

Dans les grandes surfaces, on peut aussi sauter la case « caisse » et aller directement à la case « départ » sans risquer de passer par la « prison » grâce au « self-scanning » qui complète le concept maintenant ancien du « self-service ».

Et même, ça sera bientôt dépassé par un système de puce électronique qui permettra de passer avec son cadavre plein devant une borne pour avoir le total de ses courses.

Serions-nous devenus fainéants au point de ne même plus vouloir marcher jusqu'à l'épicerie du coin? Allons-nous au fil des siècles devenir une espèce d'invertébrés? Pas du tout.

Self, self, self... toutes ces nouvelles technologies censées nous faciliter la vie finissent en fait par nous donner de plus en plus de travail. Partant du principe que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, le consommateur est invité à mettre la main à la pâte.

Meubles en kit à monter « soi-

même », cash & carry, c'est-à-dire payer, emporter et installer « soi-même ».

Do-it yourself à toutes les sauces jusqu'à « l'autogarage » où l'automobiliste un peu bricoleur peut faire lui-même l'entretien de sa voiture à bon compte.

Avant, quand on disait « travail » on pensait travailleur-employeur, unis par un contrat. Les deux se fritaient un peu mais restaient unis pour le meilleur et pour le pire. Le client est un troisième larron venu s'immiscer dans ce couple infernal pour lui tenir la chandelle. Il a imposé sa tyrannie.

Le travailleur, en plus de l'autorité du patron est aujourd'hui soumis aux exigences du client, à ses délais, à ses récriminations. Le client est roi... Un roi qui bosse. Un roi qui fait lui-même tout le boulot. Sans majordome, ni aide de camp. Sans se plaindre. Gratos, pro deo.

Dans ces conditions, le ménage à trois ne peut pas durer ad vitam aeternam. Il y a quelqu'un de trop.

Bientôt la bonniche bénévole prend la place de l'épouse exigeante. Le travailleur est remercié.

Et le consommateur, homme-à-tout-faire, est content.

Il en redemande. Mieux: il paie pour son service. 10 euros la réservation en ligne et 10 de plus pour le paiement (obligatoire) par carte de crédit chez Ryanair. La plupart des banques facturent le « service » PC-banking... Merci. De rien.

Il faut dire qu'il n'y a pas que des inconvénients. Une étude du CRIOC (centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs) sur la grande distribution intitulée « La technologie au service du consommateur », montre que le client des

grandes surfaces est demandeur de ces nouvelles technologies, bornes interactives et self scanning; Et qui, parmi nous ne trouve pas le PC-banking bien pratique? Deux clicks, envoyer: la technologie. Pas de files au guichet, pas d'horaires: la liberté. Historique, solde, découvert, pas de questions, pas d'explications à donner, pas d'intermédiaire: la discrétion.

Pourtant la tendance interpelle. Le client roi n'est-il pas devenu esclave ou à tout le moins instrumentalisé? Pire: complice d'une infamie?

Et que deviennent les travailleurs de ces grandes surfaces, de ces banques, etc.? Que deviennent les consommateurs largués par la modernité: les vieux, les analphabètes, les nuls du PC et autres victimes de la fracture technologique?

Quelle est, ou a été, l'influence de ces nouvelles technologies sur l'emploi? Sur les conditions de travail?

La machine pilotée par le client a-t-elle au moins rendu le travail moins pénible?

Plus fondamentalement, les services ne sont-ils pas sur la même pente que l'industrie où l'automatisation a boosté les gains de productivité et fait fondre l'emploi, comme ce fut le cas de l'agriculture avant cela?

« Crowdsourcing » : une stratégie réfléchie

On connaît l'outsourcing: c'est ainsi qu'on appelle en jargon la sous-traitance. Le « crowdsourcing » relève de la même démarche. Il s'agit de confier le travail non pas à un sous-traitant mais à une foule (crowd) de bénévoles. Et ces bénévoles, c'est vous.

Car c'est bien une stratégie mûrement réfléchie des entreprises,

explique la sociologue française Anne-Marie Dujarier, et pas la conséquence inéluctable des nouvelles technologies. Il s'agit d'une nouvelle division du travail qui surfe sur la vague d'Internet. Main-d'œuvre gratuite, motivée, disponible, le consommateur devient « coproducteur » et participe à la compétitivité de l'entreprise.

Les files d'attente ne coûtent rien

Dans tous les services où il y a des flux, il y a des files. Ce n'est pas une mauvaise organisation explique A.M Dujarier, mais au contraire un calcul

précis visant à optimiser le taux d'occupation des machines et des employés. L'employé travaille à plein régime pour résorber le flux et le temps perdu par le client ne coûte rien à l'entreprise.

Comment faire passer la pilule ?

Comment faire accepter aux travailleurs l'idée que l'automate une fois ancré dans les habitudes du consommateur, conduira à la perte de son emploi, et de faire collaborer à cette transition fatale? La conclusion qui s'impose en effet au travailleur est qu'il ne sert plus à rien et que son métier n'en est plus un puisque n'importe qui peut le faire...

Une des techniques, dit A.M Dujarier, est de créer le sous-effectif. « Ne pouvant faire face à une file d'attente exaspérée, les agents sont soulagés de pouvoir diriger les consommateurs vers les automates (bornes, Internet, téléphone). Certains clients pourront, au passage, renforcer la croyance que les professionnels sont plus lents que les automates et accepter d'autant mieux l'autoproduction dirigée »...

Marie-Anne Dujarier: « Le travail du consommateur – De McDo à Ebay: comment nous coproduisons ce que nous achetons ». Édition La Découverte, Paris 2008. ■

Le (faux) retour des classes sociales

Par *Gérald Jamsin-Leclercq* – *Form'action* *André Renard*

Nombreux sont ceux qui crient haut et fort que la notion de classes sociales est dépassée. Que l'émergence, à la fin des années 50, de la société de consommation a eu raison du concept. Que les évolutions techniques et sociales qui ont permis une amélioration des conditions de vie des travailleurs, ont fait disparaître la classe laborieuse. Et donc que « s'il n'y a plus de prolétaires, il ne peut plus y avoir de bourgeois ».

À classes sociales, certains préfèrent le très pudique vocable « segment de population » ou encore de « catégories socioprofessionnelles » qui sont moins... politiques. Le mot est lâché... D'autres encore semblent redécouvrir le concept à chaque crise ou à chaque soubresaut de l'économie. Décodage.

À la recherche de l'impossible définition

La hiérarchisation des groupes sociaux est intimement liée à l'histoire de l'humanité. À titre d'exemple, l'Égypte des Pharaons est structurée

selon des catégories sociales (esclaves, paysans, artisans et marchands, scribes, prêtres, hauts fonctionnaires, etc.). Les plébéiens et patriciens chez les Romains, les castes ou les ordres (noblesse, clergé, ...) en sont d'autres illustrations.

La notion de classes sociales est née avec l'industrialisation aux XVIIIe et XIXe siècles et fait l'objet depuis lors de batailles idéologiques. En effet, de nombreux auteurs ont cherché à définir « scientifiquement » des groupes homogènes au sein de la société par leurs conditions matérielles, leur statut social, leurs intérêts, leurs comportements ou encore leur vision du monde.

Les chercheurs qui abordent la question des classes sociales s'appuient sur des théories sociologiques différentes. Ces théories découlent notamment des travaux de Karl Marx, de Max Weber et de leurs successeurs.

Pour Karl Marx, les deux classes les plus importantes sont le prolé-

riat (les travailleurs, qui ne possèdent pour vivre que leur force de travail) et la bourgeoisie capitaliste (classe sociale dominante qui, dans un pays capitaliste, détient les moyens de production et exploite le prolétariat). En s'inspirant de l'histoire, il identifie deux pôles antagonistes acteurs de la lutte des classes. Le prolétariat et la bourgeoisie s'opposent en raison de l'exploitation de la première par la seconde qui possède le capital. La pauvreté croissante des travailleurs est le résultat de cette exploitation. Elle alimente la lutte qui est le seul moyen pour la classe opprimée de s'émanciper et d'améliorer sa situation. Pour lui, une classe ne peut exister que si elle a conscience d'être une classe.

Il considère que « l'histoire de toute société est l'histoire de la lutte des classes ».

Max Weber, un demi-siècle plus tard, oppose au déterminisme économique de Marx une approche multidimensionnelle. Il considère qu'une

classe se détermine selon trois échelles hiérarchiques: économique, sociale et politique. Ces trois facteurs sont articulés, mais il n'existe pas de correspondance automatique. Une position défavorable sur un des axes hiérarchiques peut être compensée par une situation plus avantageuse sur un autre axe. Selon sa théorie, il est par exemple possible d'avoir un statut social avec un certain prestige sans nécessairement être fortuné. Il introduit aussi la notion de mobilité sociale entre les classes. Cette dernière désigne le changement de position sociale d'une personne par rapport à ses parents ou au cours de sa vie. La position sociale est, en général, établie à partir du statut professionnel.

Pierre Bourdieu fait une synthèse originale des deux théories ci-dessus. Pour lui, l'opposition entre les classes sociales repose sur le rapport dominant/dominé. La domination d'une classe sociale est la capacité de cette classe à faire accepter sa conception de l'ordre social aux autres classes. Pour définir le statut ou la position sociale d'un individu, il faut s'intéresser à la façon dont il est doté en capital économique (épargne, titres, moyens de production, ...), en capital social (ensemble des relations sociales d'un individu ou d'un groupe) et en capital culturel (diplômes, capacité de s'exprimer en public, ...)

En fonction de la dotation en ces trois formes de capital, on peut définir trois classes sociales :

- La Classe dominante qui est pourvue d'une dotation importante dans les trois formes de capital (industriels, professions libérales, gros commerçants...).
- La petite bourgeoisie qui « copie » les pratiques et les comportements de la classe dominante (employés, techniciens, petits commerçants, artisans...).

- Les Classes populaires qui se définissent par leur pauvreté dans les trois formes de capital (ouvriers, agriculteurs, ...).

Quelles que soient les théories sur lesquelles on s'appuie (lutte des classes, échelles hiérarchiques ou dotation en capital), elles vont faire apparaître des classifications très différentes. Avec toutefois un plus petit commun dénominateur. En effet, le concept de classes sociales met en évidence les criantes inégalités sociales au sein d'une société. Cette analyse gêne particulièrement les défenseurs du système socio-économique dominant et mondialisé qu'est le capitalisme.

« On est tous sur le même bateau » qu'ils disent

« Il n'y a pas de classes sociales » disent les opposants. Ils se retranchent derrière l'absence d'une définition précise. Les classes sociales seraient une notion fluctuante, une vue de l'esprit, voire une invention que les classificateurs colleraient sur la réalité à des fins propagandistes.

Certains affirment que cette notion est dépassée, que les démocraties ont établi des règles d'égalité comme le suffrage universel, l'enseignement obligatoire, l'accès à la culture...

D'autres encore affirment que les paysans et les ouvriers font non seulement partie d'une population active décroissante, dont l'activité ne demande plus d'efforts physiques importants, mais surtout qu'ils ont désormais accès aux techniques modernes et au confort.

Ces hypothèses de la « fin des

classes » ou de « l'émiettement des classes » apparaissent en même temps que se développe, au début des années 60, la société de consommation, et qu'émergent les classes moyennes dans la période des trente

Le concept de classes sociales met en évidence les criantes inégalités sociales au sein d'une société.

glorieuses. Une partie des classes populaires se serait ainsi « embourgeoisée » créant un ensemble de populations hétérogènes, situé au-dessus des classes pauvres et en dessous des classes aisées.

On distingue généralement les classes moyennes supérieures et classes moyennes inférieures. Dans les premières, on trouve les cadres et les professions intellectuelles supérieures, dans les secondes, les infirmiers, une partie des employés, les travailleurs sociaux, ...

Il n'existe cependant pas de définition objective des classes moyennes, qui sont avant tout une expression fourre-tout. Pourtant, nombre d'individus s'en réclament, car elle représente la classe sociale qui a accès à la consommation de masse et qui représente « l'idéal raisonnable ».

À titre d'exemple, 80 % de la population française aurait ainsi fait partie des classes moyennes entre 1950 et 1980. C'est un pourcentage optimiste qui couvre des réalités sociales et des niveaux de revenus très différents.

Sur le même bateau peut-être, mais pas à la même place

Ces classes moyennes, où presque tout le monde semblait se retrouver, sont déstabilisées.

Certains vont jusqu'à dire qu'elles sont en voie de disparition. Les soubresauts de l'économie, les crises économiques et financières qui secouent les

populations depuis la fin des trente glorieuses ont peut-être mis fin au mirage. Car les classes moyennes se disloquent, une infime partie accède aux classes dites supérieures et tous les autres glissent vers les couches populaires. Soit un phénomène d'enrichissement des plus riches et une paupérisation des plus pauvres.

Si cette classe a existé en tant que sentiment d'appartenance, la classe moyenne est une croyance religieuse. Un contrôle de l'ordre social, qui repose sur l'espoir, pour des groupes sociaux, d'améliorer leur avenir tout en regardant, pour se rassurer, d'autres plus mal lotis ou plus mal nantis... Un leurre qui conditionne les populations à la soumission par un principe d'une simplicité redoutable, la classe moyenne serait celle qui a encore quelque chose à perdre et pense qu'elle pourrait encore gagner quelque chose...

Le pont pour les nantis, la galère pour les autres

Si un découpage en classes sociales fait l'objet d'incessantes remises en ques-

tion, il existe un groupe qui possède tous les attributs d'une classe au sens marxiste du terme. Elle comprend l'oligarchie bancaire et financière, les grands patrons du commerce et de l'industrie. Une classe dominante, consciente de ses intérêts, mobilisée et solidaire économiquement, qui s'octroie le droit de vie et de mort sur le monde du travail.

Ses membres s'enrichissent du travail de certains, font chômer les autres, vivent de rentes, jouent en bourse.

Il est aujourd'hui « socialement plus acceptable » d'utiliser des vocables plus mielleux que celui de classes sociales, comme les classifications en catégories socioprofessionnelles par exemple. Pourtant, tout en niant le concept, la classe dominante décrite ci-dessus, joue en permanence une logique de division de classe selon le bon vieux principe du « diviser pour régner ». En opposant le travail des ouvriers et des employés (dépendance et soumission) à celui des cadres (autonomie, valorisation des compétences). Ou encore en opposant le travail des

hommes et des femmes, le travail des salariés et des indépendants, le travail des Wallons et des Flamands ou encore le travail de ceux qui en ont et les autres... Les tenants du libéralisme procèdent ainsi à l'individualisation de la société, ce qui permet un contrôle des classes dites inférieures en cassant les solidarités possibles et le sentiment d'appartenance à un groupe donné.

Évoquer ces notions de classes sociales, c'est poser un regard critique sur les modes d'organisation sociale, sur la place de l'individu et des groupes et sur la répartition des richesses. C'est aussi s'interroger sur la légitimité des inégalités existantes entre groupes différents. Ce qui est évidemment... subversif.

Et si la question à poser était tout simplement « qui doit vendre sa force de travail (manuelle ou intellectuelle) et qui en profite ? » ■

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Une crise peut en éclipser une autre !
- 4-6 / Dossier • Bientôt la présidence belge et ses priorités
- 7 / Analyse • Pour une taxe sur les transactions financières
- 8 / IRB • Bruxelles définit ses priorités

Internet : www.irw-cgsp.be

Infos GAZELCO

- 9 / Édito • Méfiez-vous du « cancer social »
Menace sur l'emploi des NCT !
- 10-12 / Tableaux • Barèmes
- 13 / Réflexion !
Le client roi, tyran ou esclave ?
- 14-16 / Le (faux) retour des classes sociales



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP Éditeur responsable : Francis Wégimont - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11